



Focus Finance Durable – Juillet 2021

Biodiversité : un nouveau défi pour la finance

1. Biodiversité : un actif indispensable et fragile, menacé par les activités humaines

En 2020, la pandémie de Covid 2019 a remis en exergue les risques que pouvait faire peser la dégradation des habitats naturels sur la biodiversité et le monde vivant. Pourtant, les déséquilibres des écosystèmes naturels sont bien antérieurs à la crise du coronavirus.

Dès 2019, dans son rapport, L'IPBES¹, (l'équivalent du GIEC pour les sujets de biodiversité) alerte de la disparition de 85% des zones humides dans le monde, de la dégradation sévère par l'homme de 75% de l'environnement terrestre et de 66% de l'environnement marin, de la disparition de 50% des coraux depuis 1870 avec une accélération récente. Selon l'IUCN², les activités humaines ont causé l'extinction de 882 espèces sur les cinq derniers siècles, ce que confirme le WWF³ dans son rapport « Living Planet » indiquant une perte de 68% des populations d'espèces de vertébrés entre 1970 et 2016, et une perte de 84% des espèces d'eau douce sur la même période.

Parmi les principaux facteurs explicatifs de ce déclin de la biodiversité, on compte bien sûr le changement climatique et en corollaire, l'émergence d'espèces exotiques envahissantes. Mais le principal suspect reste l'homme et l'activité économique : les pratiques de production, l'utilisation intensive des terres et des ressources maritimes, les modes de consommation, l'urbanisation et le développement des infrastructures de tourisme, les chaînes d'approvisionnement mal surveillées.

Depuis 2010 et la conférence internationale de Nagoya au Japon dédiée à la biodiversité (COP10 Biodiversité) où un plan ambitieux de préservation de la biodiversité sur 10 ans avait été fixé, force est de constater que les efforts réalisés sont bien modestes avec aucune des cibles atteintes. Après le choc de la crise sanitaire, 2021 s'annonce néanmoins sous le signe de la remobilisation tant de l'opinion que des gouvernements. La COP15 Biodiversité qui se tiendra en Chine en octobre prochain devrait présenter un nouveau programme ambitieux avec 20 objectifs d'ici à 2030 dont celui emblématique de réduire d'au moins 50% les incidences négatives des pratiques de production agricoles et des chaînes de l'offre.

2. Perte de Biodiversité, incidences socio-économiques et ... impact sur la valeur des actifs

Si l'activité économique est l'un des grands contributeurs à la dégradation du capital naturel, elle en est en retour aussi victime. Du fait de l'interdépendance de nos économies avec les ressources et écosystèmes naturels, la perte en biodiversité représente un coût économique et social réel qu'on peut désormais quantifier. Cette imbrication entre biodiversité et économie

¹ The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

² International Union for Conservation of Nature

³ World Wild Fund



Focus Finance Durable – Juillet 2021

est estimée à près de 44 trillions \$ par an et la perte en biodiversité pourrait selon un récent rapport du World Economic Forum menacer plus de 50% du PIB mondial.

Elle représente aussi des risques financiers tangibles de perte en valeur pour les entreprises et donc pour les investisseurs. Selon l'IPBES, les secteurs les plus exposés sont en premier lieu les secteurs agricole et agroalimentaire, et plus généralement ceux dépendant des ressources renouvelables ou non (industries extractives, fournisseurs d'électricité, industrie manufacturière). Les entreprises de ces industries auront à faire face dans un futur proche aux risques d'érosion du capital naturel déjà à l'œuvre, mais parfois également aux risques de transition consécutif à un durcissement réglementaire et aux évolutions de la demande. Ces industries représentent aujourd'hui potentiellement près de 30% de l'indice Actions global MSCI World ACWI.

3. Un thème plus que jamais à l'agenda du monde politique, du régulateur ... et des investisseurs

La mobilisation internationale sur le sujet de la biodiversité ne concerne pas seulement les gouvernements. 2021 est aussi l'année du lancement de la TNFD, la Taskforce for Nature-related Financial Disclosures, une initiative réunissant principalement les entreprises et les investisseurs pour la mise en place d'un référentiel de reporting sur l'exposition des modèles d'affaires et des actifs financiers aux risques et opportunités liés à la biodiversité.

Les outils de mesure des risques de perte en biodiversité pour la valeur des actifs financiers sont en effet encore balbutiants et les référentiels pertinents tels que l'empreinte biodiversité des investissements ou la perte de valeur d'actif associée à sa dégradation, se heurtent encore à l'absence de cahier de diligences vertes suffisamment clair, de méthodologies facilement implémentables et plus encore de données fiables.

De ce point de vue, les travaux du régulateur Européen en cours dans le cadre du Plan d'Action Finance Durable de la Commission Européenne, et notamment la mise en place d'une taxonomie verte, ouvrent la voie et devraient permettre de mieux flécher les investissements. Jusqu'à présent très concentrée sur les objectifs climatiques (atténuation et adaptation), les prochaines discussions des experts désignés par la Commission porteront sur la contribution des activités vertes à d'autres objectifs environnementaux comme la préservation de la biodiversité, la consommation d'eau ou la pollution.

En parallèle de ce cadre réglementaire en construction, on peut s'attendre à de prochaines innovations en matière de données analytiques, d'outils de mesure et de reporting permettant d'identifier les opportunités d'investissement sur de plus en plus de classes d'actifs : projets verts spécifiques et actifs non cotés (infrastructures, capital investissement, obligations vertes ou prêts verts ...) et instruments financiers (actions, obligations ...); entreprises cotées aux modèles d'affaires contribuant positivement à la conservation du capital naturel et des ressources.

Le thème de la Biodiversité n'est pas qu'un sujet de risque pour le secteur financier. C'est aussi un levier considérable en matière d'opportunités d'investissement. Les besoins de financement pour la préservation de la biodiversité mondiale sont estimés au total à près de 1000 milliards



Focus Finance Durable – Juillet 2021

de \$ par an d'ici 2030 selon un rapport de BIOFIN⁴ et Global Canopy. Ce chiffre est à comparer à l'envergure mondiale actuelle du financement en faveur de la biodiversité qui est de l'ordre de 150 milliards de \$ par an selon ce même rapport, avec 80 à 85 % des financements provenant du secteur public. Selon le World Economic Forum, les actions en faveur de la nature pourraient générer jusqu'à près de 10 trillions de \$ par an et créer 400 millions d'emplois d'ici 2030.

4. L'approche Hottinguer : lancement d'une nouvelle stratégie Finance Durable capitalisant sur une expertise prouvée en matière de financement de la transition écologique

Consciente des défis que représentent les grands risques environnementaux tels que la perte en Biodiversité pour le monde vivant et pour ses clients, la Banque Hottinguer se veut force de proposition en protégeant les actifs qu'elle gère contre les risques en durabilité les plus matériels. Elle s'inscrit également pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la préservation des écosystèmes et du capital naturel.

La banque Hottinguer bénéficie déjà d'une expérience de plus de 10 années en matière de financement de la transition écologique au travers du fonds Equilibre Ecologique. Cette stratégie diversifiée vise à investir dans les entreprises contribuant de façon significative à au moins l'un des 5 grands objectifs verts suivants :

1. Atténuation du et adaptation au Changement climatique
2. Promotion de modes de vie plus durables et de l'Economie circulaire
3. Gestion des ressources en eau
4. Respect de la Biodiversité, préservation du capital naturel et des écosystèmes
5. Réduction de la pollution

En capitalisant sur cette expertise en gestion d'actifs à fort impact environnemental, la Banque Hottinguer lance en 2021 sa stratégie générique de Finance durable et Investissement à Impact. Celle-ci comporte 3 volets par lesquels s'applique la prise en compte systématique dans tous les investissements des risques de durabilité tels que ceux liés à la perte de Biodiversité. Cette stratégie vise également à accélérer l'identification des opportunités sous-jacentes à la transition vers un monde plus soutenable et notamment protecteur du capital naturel :

- A. Mise en place de politiques d'investissement promouvant les meilleures pratiques en développement durable et en matière de gestion des risques ESG tels que la perte de Biodiversité liée à certaines activités.
- B. Intégration des dimensions ESG à l'ensemble de la gestion. Ceci passera notamment par la mise en œuvre de politiques de vote et d'engagement actionnarial de conviction, visant à promouvoir au travers du dialogue avec les entreprises investies les attentes de la Banque et de ces clients en matière ESG et notamment de gestion des risques environnementaux et sociaux. Le développement d'une expertise ESG directement combinée à l'analyse financière viendra en

⁴ The Biodiversity Finance Initiative (United Nations Development Programme) & The Global Canopy « Little Book for Investing in nature », Janvier 2021



Focus Finance Durable – Juillet 2021

support de cette démarche d'intégration avec pour objectif l'identification et la quantification des enjeux les plus matériels comme le coût de la biodiversité pour les entreprises les plus exposées

- C. Développement et innovation de thématiques et de stratégie de gestion à fort impact. Dans cette phase, les objectifs environnementaux resteront à l'honneur.

Lise Moret

Directrice Finance Durable et Investissement à Impact Banque Hottinguer

Document achevé à rédiger le 07/07/2021



Focus Finance Durable – Juillet 2021

Source : Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée. Document à titre d'information uniquement. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une offre d'achat ou de vente d'un produit ou d'un service financier et ne doivent pas être interprétées comme tels.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos produits et services d'investissements présentent un risque de perte en capital. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée sur les marchés et leur évolution en fonction des informations connues à ce jour ; ils sont susceptibles d'être modifiés sans notification préalable. Ils ne sauraient constituer un engagement de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée qui, en conséquence, ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Avant d'investir dans un OPCVM vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement du Document d'Information Clé pour l'Investisseur et de son prospectus, documents réglementaires disponibles sur demande ou sur www.banque-hottinguer.com.